

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE D'ÉCULLY

N°2025-065

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 septembre 2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 33

PRÉSIDENT : Monsieur Sébastien MICHEL

SECRÉTAIRE ÉLUE : Madame Géraldine BALLIGAND

Membres présents : M. Sébastien MICHEL (Maire) ; Mme Agnès GARDON-CHEMAIN (adjointe) ; M. Jean-Philippe CORDIN (adjoint) ; Mme Emilie ESCOFFIER-CABY (adjointe) ; M. Jean-Jacques MARGAINE (adjoint) ; Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Christophe MOREL-JOURNEL (adjoint) ; Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; Mme Laure DESCHAMPS ; M. Jean-José GARCIA ; Mme Isabelle BUSQUET ; M. Nicolas DE GARILHE ; Mme Géraldine BALLIGAND ; Mme Nicole BRIAND ; Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; M. Damien CADE ; M. Claude LARDY ; M. Vincent FRIDRICI ; Mme Patricia GARCIA ; M. Jacques CHEVALEYRE ; M. Thibaut LE NORMAND ; M. Jérôme FRANÇOIS.

Membres absents ayant donné pouvoir : M. Loïc ALIRAND (adjoint) donne pouvoir à M. Sébastien MICHEL (Maire) ; Mme Nathalie BRUNEAU (adjointe) donne pouvoir à Mme Isabelle BUSQUET ; Mme Martine BIARD donne pouvoir à Mme Brigitte RAMOND (adjointe) ; M. Jean-Pierre MANIGLIER donne pouvoir à Mme Géraldine BALLIGAND ; M. Emile COHEN donne pouvoir à Mme Laure DESCHAMPS ; M. Raphaël BERGER donne pouvoir à Mme Denise MAIGRE (adjointe) ; Mme Olivia ROBERT donne pouvoir à Mme Marie-Agnès CHALANCON-FERNANDES ; M. Damien JACQUEMONT donne pouvoir à M. Jacques CHEVALEYRE.

Membres absents : M. Pierre POINSOT, Mme Christelle GERIN-EPELY, Mme Florence ASTI-LAPERRIÈRE

Nombre de présents : 22

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de votants : 30

OBJET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'AGENCE NATIONALE DU SPORT AU TITRE DU PROGRAMME « RUGBY-HÉRITAGE » VISANT À ACCOMPAGNER LA CONSTRUCTION OU LA RÉNOVATION DE VESTIAIRES DE RUGBY

La Ville d'Écully poursuit une politique volontariste de modernisation et de développement de ses équipements sportifs, afin de répondre aux attentes croissantes de ses habitants et de soutenir la dynamique de ses clubs. Cette ambition s'inscrit dans la continuité de l'obtention du label « Terre de Jeux 2024 » et de la distinction « Ville Active et Sportive » – 4 lauriers, qui attestent de l'excellence sportive et associative de notre Commune.

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20250923-DELIB. 2025-065-DE
Date de télétransmission : 26/09/2025
Date de réception préfecture : 26/09/2025

Dans ce cadre, la Ville s'est engagée dans un projet structurant : la construction de vestiaires neufs, avec sanitaires et locaux annexes, aux abords du terrain de Rugby Honneur situé rue des Gantries, ainsi qu'un club-house destiné à renforcer la convivialité et la vie associative autour du rugby.

Ce bâtiment de plain-pied, d'une surface d'environ 400 m², sera réalisé selon les normes en vigueur (ERP 5^e catégorie) et offrira aux pratiquants et au public des conditions d'accueil adaptées, modernes et inclusives. L'opération représente un investissement total de 1 075 805 € HT pour les vestiaires sportifs.

La Ville a déjà mobilisé de nombreux partenaires pour rendre possible ce projet : la Région Auvergne Rhône-Alpes qui a attribué une aide de 600 000 € ainsi que la Métropole de Lyon qui a voté une subvention de 243 273 € sur l'ensemble de l'opération.

En complément de ces financements, la Ville souhaite saisir l'opportunité de l'appel à projets lancé par l'Agence Nationale du Sport (ANS) et la Fédération Française de Rugby, dans le cadre du programme « Rugby Héritage », destiné à accompagner l'héritage de la Coupe du monde de Rugby en France. Ce dispositif soutient la création, la rénovation et la modernisation des équipements de rugby, avec une aide plafonnée à 100 000 € par projet sur la base de 20 % des dépenses subventionnables.

La candidature d'Écully s'inscrit pleinement dans ce cadre, tant par l'ambition de son projet que par sa contribution au développement du rugby et du sport pour tous sur le territoire.

— — — — —
Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'appel à projet lancé par l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour la mise en œuvre du programme « Rugby-Héritage »,

La Commission Sport, réunie le 15 septembre 2025, entendue ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir délibéré,

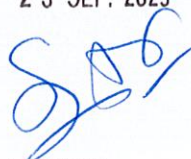
A l'unanimité par 30 voix pour,

- Approuve le projet de création de nouveaux vestiaires de rugby à Écully ;
- Sollicite une aide financière de l'Agence Nationale du Sport au titre du programme « Rugby-héritage » ;
- Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches pour l'obtention des financements et à signer tous les documents afférents ;
- Dit que la subvention sera versée au chapitre 13 article 1316.

Ainsi délibéré,

23 SEP. 2025

A Écully, le
La Secrétaire,

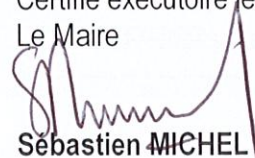

Géraldine BALLIGAND

Le Maire,


Sébastien MICHEL

Certifié exécutoire le
Le Maire

26 SEP. 2025


Sébastien MICHEL

Accusé de réception en préfecture
069-216900811-20250923-DELIB. 2025-065-DE
Date de télétransmission : 26/09/2025
Date de réception préfecture : 26/09/2025